





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-524**

Séance publique du

16 novembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151116- lmc173092-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP 13) - EXERCICE BUDGETAIRE 2015

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gérard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Education

Nomenclature : 8.1
Enseignement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2015

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP 13) - EXERCICE BUDGETAIRE 2015- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Président de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP 13) a sollicité, au titre de l'année 2015, le renouvellement de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Cette association a pour but statutaire d'étudier toute question qui concerne l'intérêt des élèves de l'enseignement public du point de vue moral, intellectuel et matériel.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière, soit la somme de 2 287,00 € (deux mille deux cent quatre vingt sept euros).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2015 à l'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP 13) d'un montant de **2 287,00 €**

- **DIRE**, que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2015 – compte budgétaire 213--6574--922 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-524 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP 13) -
EXERCICE BUDGETAIRE 2015-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

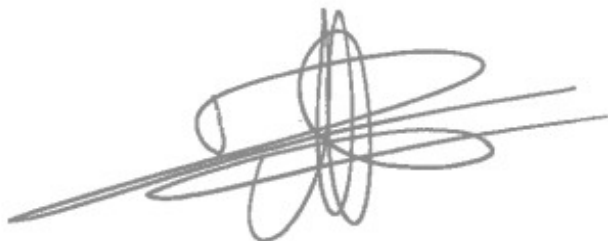
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Brigitte DEVESA



Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

ANNEXE

**SUBVENTION FONCTIONNEMENT
AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF**

EXERCICE 2015

Ligne budgétaire : 213--6574--922

disponibilités : 6 496,60 €

ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION 2013	SUBVENTION 2014	SUBVENTION proposée pour 2015
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP)	Etudier toutes questions qui concernent l'intérêt des élèves de l'enseignement public	2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €
TOTAL		2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €